

111  
N. 56

( 4 )

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois? *En argent 112 livres, un sac d'orge; pour le bois la Commune de l'Abbaye paye pour chauffer la Chambre de l'école.*

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de *l'argent provient de la Commune de l'Abbaye; l'orge provenoit du ci devant Souverain, & il l'assignoit sur la Dîme de la Commune.*

Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?

- a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?
- b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?
- c. Fondations?
- d. Caisse communales?
- e. Biens d'église?
- f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?
- g. De biens-fonds?
- h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Remarques.

- 1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.
- 2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.
- 3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

*ainsi fait au Pont le 12 Mars 1799. par Abrâh. Isaac - RoCHAT Regent.*

( I )

### QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

### RAPPORTS LOCAUX.

- 1°. NOM de l'endroit où est située l'école?
  - a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?
  - b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?
  - c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?
  - d. District
  - e. Canton
- 2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

*1°. Chez Bepons, au centre des Bioux.*  
*a: c'est un hameau composé de Maisons isolées le long de la grande route et du Lac.*  
*b: Il appartient à la commune de l'Abbaye.*  
*c: De la paroisse et de l'Agence de l'Abbaye.*  
*d: De la vallée du Lac de Joux au Mont Jura.*  
*e: Du Léman.*  
*2°. Il n'y a pas beaucoup de distance entre une Maison et une autre.*

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la conférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

- 3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.
- a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.
- b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

*3°. On appelle le côté du Midy, soit au vent de l'endroit de l'école, Le bas des Bioux; Le côté du Septentrion soit de Bize, Les scies et Groinroux. Et des Maisons isolées et enclavées dans la Montagne à l'orient, sur les Mollards.*  
*a: Les plus éloignés du bas des Bioux le sont d'environ un quart d'heure, ce quartier contient vingt cinq Maisons. Les plus éloignés des scies et Groinroux, le sont d'environ un tiers d'heure, ce quartier contient trente cinq Maisons. Les plus éloignés de sur les Mollards le sont d'un quart d'heure et contient huit Maisons.*  
*b: Du bas des Bioux 40. Enfans. Des scies et Groinroux 52 Enfans; Et de sur les Mollards 8 Enfans.*

4°. Eloignement des écoles voisines jusqu'à une lieue en circonférence?

4°. Nous n'avons que deux écoles voisines d'une lieue de distance.

a. Leurs noms.

a: L'hamceau de l'orient de l'orbe commune du chef-lieu au Midy. Au septentrion, celle du Village de l'Abbaye chef lieu de cette commune.

b. Leurs distances réciproques.

b: De l'Abbaye, à l'orient de l'orbe, deux lieues.

I I.

I N S T R U C T I O N .

5°. Qu'enseigne-t-on dans chaque école?

5°. La religion chrétienne réformée, la Lecture vieux & Nouveau Testament, de la feuille populaire &c.; L'écriture, L'Orthographe, l'arithmétique, & le chant des psaumes.

6°. Ne tient-on l'école qu'en hiver? & combien dure-t-elle?

6°. Toute l'année sauf les congés des semailles & moissons.

7°. Livres élémentaires, lesquels sont en usage?

7°. L'A.B.C. les principes pour apprendre la composition des syllabes, des mots, des phrases & le catéchisme d'observato avec les passages qui y sont adaptés, et la Table de Pythagore.

8°. Préceptes & réglemens, comment font-ils observés?

8°. Aussi régulièrement et religieusement que possible.

9°. Durée de l'école chaque jour?

9°. Des 9 heures du matin jusqu'à 4 à 5 heures du soir en hiver sans désespérer.

10°. Les enfans font-ils distribués ou classés?

10°. Outre qu'ils sont classés suivant leur capacité, ils sont encore distribués en deux volées; les grands et les petits; ces derniers sont soignés pendant l'hiver par un second Agent, qui se transporte tous les jours, le matin à une extrémité du hamceau, & l'après midi à l'autre.

I I I.

R E L A T I O N S P E R S O N N E L L E S .

11°. Instituteurs.

a. Qui a établi jusques ici le Régent? & de quelle manière?

a: Le Bailli de Romainmôtier d'après la nomination du pasteur de l'Abbaye, qui nommoit les deux aspirans qui lui avoient paru les plus capables par l'examen qu'il en avoit fait, en présence du consistoire et des préposés du hamceau.

b. D'où est-il?

b: Des Dions.

c. Son nom

c: Antoine Benjamin Derney.

d. Son âge. 47. ans.

e. Sa famille, combien d'enfants a-t-il?

e: Deux fils.

f. Depuis combien de tems est-il instituteur?

f: Vingt ans.

g. Où a-t-il été auparavant? quelle étoit sa vocation précédente?

g: Aux Dions il étoit Agriculteur et il donnoit quelques leçons chez lui de l'écriture & de Musique.

h. Réunit-il à son office quelque autre fonction? quelles sont-elles?

h: Non. Sauf les trois des lectures qui se font le dimanche au temple de l'Abbaye, et deux fois par semaine les prières qui se font à celui des Dions.

12°. Ecoliers, combien d'enfans fréquentent l'école?

12: Cent enfans.

a. En hiver, } soit garçons ou filles.  
b. En été, }

a: Environ 65 enfans en garçons et filles sauf les absences; le petit Agent en soigne 35 petits.  
b: Trois, six à neuf petits elle dure à proportion d'enfans.

I V.

R A P P O R T S E C O N O M I Q U E S .

13°. Biens & fonds de chaque école.

a. Possède-t-elle de pareils fonds?

a: Un petit jardin.

b. Quelle en est la valeur?

b: Environ quatre livres.

c. Source des revenus.

c: Du Hamceau.

d. Les biens d'écoles sont-ils réunis à ceux de l'église ou des pauvres?

d: Non.

14°. Prix de l'école; paye-t-on pour y être admis, combien?

14: L'on ne paye rien.

15°. Bâtiment de l'école.

15: Une Maison.

a. Quel en est l'état, est-il neuf ou vieux, ou délabré?

a: Il est vieux et délabré.

b. N'y a-t-il qu'une chambre pour l'école? dans quel bâtiment?

b: Il n'y en a qu'une mauvaise, qui est trop petite, il y auroit assez de place dans le bâtiment de l'école pour en construire plusieurs.

c. Au défaut d'endroit public destiné à l'école, l'instituteur loue-t-il peut-être sa maison, & à quel prix?

c: Il n'en loue point.

d. Qui est chargé de la maintenance de l'endroit où se fait l'école.

d: Le Hamceau.

( 4 )

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

a. Dixmes, censés foncières, &amp; autres droits féodaux abolis?

b. Ou des sommes assignées &amp; payées à l'école?

c. Fondations?

d. Caisses communales?

e. Biens d'église?

f. De l'argent payé par les pères de famille &amp; placé avec profit?

g. De biens-fonds?

h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes &amp; de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira les réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts &amp; sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous &amp; un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, &amp; l'envoi des réponses?

*Notes*  
 articles 10. Il serait à désirer que les enfans qui sortent de la classe du 2<sup>e</sup> Régent à l'âge de 10 ans la continuent jusqu'à douze, et qu'il ajoutât à ses enseignement de lecture, les principes d'écriture, d'Arithmétique et de Musique, le 1<sup>er</sup> Régent se trouveroit par là un peu déchargé du nombre d'enfans, et ceux qui monteroit à la classe des grands seroient mieux préparés qu'ils ne le sont pour l'ordinaire.

article 12.  
 lettre b: Les écoles devroient en été & sur tous les Dimanches être plus fréquentées qu'ils ne le sont, l'expérience démontre que les enfans oublient en été à peu près ce qu'ils avoient appris en hyvers, et il faut toujours recommencer en Automne à nouveaux frais.

16° Ent tout comptant 110 Livres.

A: 104 Livres en argent, un sac d'orge, et la jouissance d'un jardin comme il est dit article 13. lettres b. &amp; c.

a: Le sac d'orge se tiroit sur les Dixmes de la paroisse

d: La commune paye les 104 Livres au 1<sup>er</sup> Régent. Elle donne 34 Livres de pension en argent au Second Régent.Fait aux Bionz le 13<sup>e</sup> Mars 1799.

Antoine Benjamin Berner Regent.

( 1 )

## QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

## RAPPORTS LOCAUX.

1°. Nom de l'endroit où est située l'école? Charbonnières.

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé? Grand Village, &amp; hameau.

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il? Ce n'est pas une Commune elle appartient à la Commune du Lieu.

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il? De la paroisse du Lieu, et de l'Agence du Lieu.

d. District Vallée du Lac de Joux.

e. Canton Du Saïnan

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école. Environ 2 Lieues la Circonférence du premier 1/4 de Lieue contient seize maisons, et celle du second Cinq

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la circonférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école. Les Cottets, Billard, La Corne, Haut Des Bies, L'Epine, Bon Port.

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &amp;c. Les Cottets Cinq minutes, Billard Dix minutes, La Corne et Haut Des Bies Un quart de Lieue, L'Epine et Bon Port Demie Lieue.

b. Le nombre des enfans de chaque endroit qui la fréquentent? Les Cottets Cinq enfans, Billard point, La Corne Dix enfans, Haut Des Bies Trois enfans, L'Epine Trois enfans, Bon Port point.

113  
H. B.